

La Lettre CGT du

Conseil d'Administration N°156

22 mai 2012

Place au changement par le progrès social. Le 5 juin faites entendre vos exigences.

L'élection de François Hollande exprime un « désaveu » de la politique antisociale de Nicolas Sarkozy. C'est l'expression d'une forte aspiration à un changement de politique économique et sociale.

Un contexte, a priori plus favorable à la satisfaction des revendications, est ainsi créé. Il doit se traduire par des décisions sociales, de nature à améliorer le quotidien des salariés, à ouvrir un vrai avenir aux jeunes (Formation-travail-salaire), alors que les exigences patronales et celles des marchés financiers sont toujours aussi présentes.

Un nouveau Gouvernement est donc nommé, il est notamment en charge de la gestion patrimoniale de l'Etat. A France Télécom en particulier, il a une responsabilité historique vis à vis de notre entreprise. Encore aujourd'hui, il en est le premier actionnaire (27%).

A ce titre il doit prendre les décisions suivantes :

❖ Revoir la politique de versement des dividendes, qui :

- asphyxie l'entreprise (taux de rendement de 14 % avec 1,4 € pour une valeur liquidative actuelle d'environ 10 €)
- favorise la spéculation comme on l'a vu en 2010 avec Deutsche Bank qui achète plus de 5% des actions quelques jours avant le paiement du solde pour prendre 80 millions d'€ et puis revend tout aussitôt. Aujourd'hui la Société Générale fait de même. Elle vient de passer au dessus des 6% pour prendre 127 millions d'€.

Il faut cesser de verser 4,4 Milliards d'€uros aux actionnaires alors que pour 2011 le bénéfice net n'est que de 3,8 milliards. Cela ampute les fonds

propres de l'entreprise. Depuis 2004 c'est plus de 25 milliards d'€uros qui ont été dilapidés.

L'engagement pour 2012 de distribuer non pas une somme fixe mais un pourcentage de 40 % à 45% du « Cash Flow opérationnel » se traduira au mieux par une légère baisse. Mais 45% de l'objectif de « Cash Flow opérationnel » de 2012 prévu à 8 milliards cela fait tout de même 3,6 milliards !

La proposition du Conseil de surveillance du fond d'actions FT de baisser le dividende à 1€ (refusée par la Direction, par les actionnaires dit "indépendants" et par l'Etat) ferait certes économiser un milliard, mais 3,4 milliards seraient encore distribués dans ce cas !

Pour la CGT c'est: Stop! Zéro! Ça suffit!



❖ **Préférer la coopération à la mise en concurrence**

La CGT réitère les exigences qu'elle a formulées dans son adresse aux candidats à l'élection présidentielle dont la mesure phare est **une appropriation publique des activités postales et de télécommunications au service d'un véritable service public de la communication.**

Au contraire, la politique irresponsable du précédent gouvernement et de la CEE favorisant la venue d'un 4^{ème} opérateur dans un marché mature, favorise les entreprises « low cost ». Plutôt que de supprimer les dividendes qui alimentent la spéculation et la crise, les opérateurs s'alignent tous sur les prix de Free, voient leur chiffre d'affaires baisser et cherchent à le faire payer aux salariés, en baissant « le coût du travail ».

Les directions de SFR, Bouygues annoncent des plans sociaux. A France Télécom ce sont des plans d'austérité comme Chrysalid qui sont mis en œuvre pour garantir le « Cash flow ». S'additionnent ainsi: la baisse du pouvoir d'achat de 8,2% (*baisse de la Participation et suppression de l'intéressement exceptionnel*), le non remplacement des départs à la retraite, la baisse des frais généraux, (*achats réalisés le plus souvent à l'étranger*), les investissements limités à 10% du chiffre d'affaires, alors que les besoins du pays, la demande des collectivités sur le très haut débit et en particulier l'installation de la fibre optique nécessiteraient beaucoup plus....

Dans chaque service remonte à nouveau du mal être, des pressions sur les équipes en sous effectifs chroniques, une espérance déçue, un changement qui ne vient pas.

❖ **Interdire les licenciements**

boursiers et les suppressions d'emplois dans les entreprises bénéficiaires.

❖ **Légiférer sur la mise en place d'un droit de veto des élus du personnel** en cas de fermeture ou délocalisation, et l'obligation d'examiner les propositions des salariés.

Les salariés des sous-traitants (*notamment ceux des centres d'appels, d'Equant, d'OLNC...*) ne doivent pas faire les frais de choix irresponsables faits en dehors d'eux ! Cela pose la question de la responsabilité sociale du donneur d'ordre.

❖ **Cesser de réduire les moyens en R&D**

Le Président rendant hommage à Marie Curie, se dit attaché à la Recherche en France ; alors il faut retirer le projet « Nova+ » :

- arrêter le démantèlement de la R&D de FT, revenir à un budget équivalent à 2 % du CA en vraie R&D (c'est-à-dire revenir à ce qu'il était du temps du CNET) et 2% du CA en innovation : marketing/partenariats industriels. Il faut revenir à 5 000 salariés en R&D
- ne pas séparer dans deux entités de R&D les études réseaux, des études de services (*Il y a danger de séparation « réseaux et services » voulue par Bruxelles :...*)

❖ **2012 c'est l'année de la fibre, il faut relever ce déficit industriel !**

France Télécom doit contribuer à l'aménagement équilibré du territoire et à la ré-industrialisation du pays, par la réorientation de l'utilisation des bénéfices sur les investissements humains et matériels.

Ces 4 milliards d'Euros doivent servir avant tout à l'emploi, les salaires et l'investissement dans les réseaux, au développement des services et contenus, à la R&D. Très vite, il faut construire en interne, un réseau haut débit en fibre optique et 4G couvrant tous les points du territoire, financièrement accessible à tous.



2012, relever le défi de la réindustrialisation de France Télécom !

-100 millions de kilomètres de fibre optique à construire,
-5 millions de boîtiers de raccordement,
-30 millions de prises d'abonnés
-30 millions de boîtiers électroniques (box)
-Des milliers voire des millions de raccordements optiques.

Ce sont des milliers d'emplois industriels à maintenir et à créer, ce sont des milliers de salariés à recruter et à former !

... Où et par qui ?

Pour la CGT c'est en France et par des salariés en CDI bien formés, bien payés, en respectant leurs métiers et leurs qualifications professionnelles.

Les patrons de fils et câbles (Sycabel) estiment à 20 000 le nombre de personnes à former sur les métiers de chargés d'affaires en déploiement FTTH, monteurs-raccordeurs, conducteurs de travaux THD, technicien de raccordement client, technicien de maintenance. Ils appellent ça des nouveaux métiers !!!!!

Et pendant ce temps là nos techniciens partent en retraite, en TPS /TPI sans être remplacés, L'activité est sous traitée, nos collègues (dans les répartiteurs où en intervention clients...) se font maltraiter.

Le départ de nos activités, de nos métiers, de nos compétences, ça suffit !

C'est à France Telecom qu'il faut recruter !

❖ L'embauche massive de salariés pour construire le réseau de demain, c'est aujourd'hui et maintenant !

France Télécom doit cesser de supprimer des emplois et embaucher de nouveaux salariés, en particulier des jeunes. France Télécom doit arrêter de précariser les emplois par un recours à la sous-traitance. France Télécom doit stopper la délocalisation des activités. Enfin France Télécom doit veiller à l'amélioration des conditions de travail et augmenter les salaires.

Il faut développer les métiers et les qualifications en interne dans les « nouveaux services », les « contenus », le « Cloud » ...il faut arrêter de sous traiter à Atos les activités grand public liées au Cloud.

❖ La ré-industrialisation passe par le maintien des emplois chez tous les équipementiers Français : Technicolor doit vivre !

Il faut de toute urgence que la production des décodeurs actuels et à venir, leurs entretiens soient faits par des entreprises françaises. Il faut sauver les emplois de Technicolor à Angers et ailleurs (350 emplois en danger dû à l'arrêt du contrat avec FT et Bouygues). Il faut mettre un terme à l'achat massif des équipements de Télécommunications en Inde et en Chine.

❖ Résultats du premier Trimestre 2012 Orange limite les dégâts dus à l'arrivée du 4^{ème} opérateur

Le premier trimestre 2012 fait ressortir 10,922 milliards de chiffre d'affaires dans le groupe au premier trimestre (-1,8% à base comparable par rapport à 2011). Il reste même quasi-stable par rapport au 1^{er} trimestre 2011 à -0,1%, à base comparable et hors mesures de régulation :

Dans sa communication l'entreprise met cela au compte du succès des offres quadruple-play Open et à la marque web only « Sosh », aux bonnes performances de l'Espagne (+2,3%) et à la hausse de 6,8% en Afrique et au Moyen Orient (Côte d'Ivoire, Egypte).

	T1 12	Var %	Var sur 1 an
	Réalisé	BC	En BC
	En m€		
France	5401	-4,2%	-1,0pt
Espagne	981	+2,3%	+0,4pt
Pologne	832	-3,4%	0,1pt
Reste du monde	2134	+2,0%	+0,7pt
Entreprises	1734	-3,1%	-0,2pt
Opér internat	410	+10,2%	+0,3pt
Eliminations	-569	-3,0%	
CA groupe	10922	-1,8%	

La rémunération du contrat d'itinérance passé avec FREE qui devrait s'élever à plus d'un milliard d'euros sur 3 ans (le double de ce qui était prévu) va aussi limiter la baisse du chiffre d'affaires.

La France accuse néanmoins un recul de 4,2% de son chiffre d'affaires (en base comparable) lié à des mesures de régulation (-142 millions d'euros lié à la baisse des prix de terminaison d'appels et des tarifs de du Roaming) et dans une moindre mesure à la baisse des prix avec l'arrivée de Free. FT annonce une diminution de près de 200 000 clients mobiles et 900 000 clients abonnés au fixe sur une année glissante.

Le dogme de la concurrence « libre et non faussée » et la soumission à la Finance sont désastreux pour le pays et les salariés. D'autres choix sont nécessaires.

Les 4,39 milliards d'euros de dividendes (*plus de 25 milliards depuis 2004*) ne doivent pas aller à la finance qui est responsable de la crise actuelle, mais dans les salaires, l'emploi, l'investissement et la consommation des ménages.

Le 5 juin, jour de l'AG des actionnaires la CGT appelle les salariés du groupe de se mobiliser dans ce sens (rassemblements, dépôts de motions, pétition...)

❖ **Baisser la rémunération des patrons? Aller !**

Stéphane Richard se dit favorable à la baisse de son salaire mais rapporte que cela aurait donné un mauvais signe aux agences de notation et à la bourse !

Le nouveau gouvernement vient de montrer l'exemple en baissant de 30% les salaires des ministres, il doit maintenant légiférer pour interdire à tous les patrons français (ainsi que les membres du comité de direction) de gagner plus de 20 fois le SMIC cela ferait 335 520€ brut annuel. Stéphane Richard en gagne plus de 900 000€ (1 520 241€ annuels avec sa part variable), il y a de la marge !!!!

❖ **Respecter, le droit, préférer l'éthique au profit ! Rompre l'accord avec Orange Partner.**

France Télécom a signé en 2011 (sans en informer le conseil d'administration) un accord

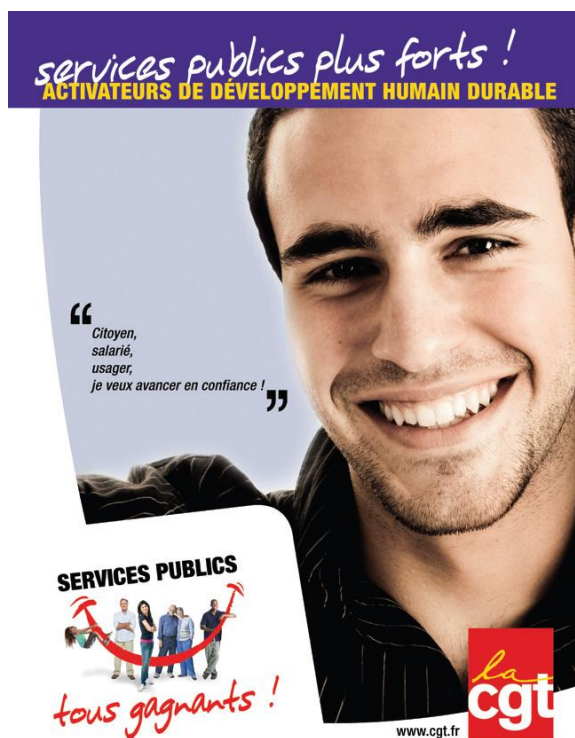
avec la société israélienne de téléphonie mobile Partner Communications.

Ce contrat d'un montant de 7,3 millions d'euros, permet à la société israélienne d'utiliser la marque Orange et l'image du groupe, mais également de bénéficier d'une assistance de France Télécom dans les domaines techniques, du marketing et de l'acquisition de matériel.

Or la société Orange Partner Communication participe directement aux activités de colonisation en Cisjordanie et dans le plateau du Golan en violation du droit international.

Elle aurait ainsi implanté 176 antennes et relais sur des terres confisquées par les autorités militaires israéliennes, profitant par ailleurs de l'interdiction faite aux opérateurs palestiniens d'implanter des antennes dans près de 60% de la Cisjordanie. En outre cette entreprise conserverait à son profit les taxes et autres montants dus aux palestiniens en violation des accords d'Oslo.

L'élue CGT au CA et les membres du Comité de Groupe Monde ont donc demandé à la Direction de France Télécom de rompre au plus vite cet accord.



Ghislaine COINAUD administratrice CGT